

Image not found or type unknown



## État des lieux de sortie sans électricité

Par **Berrod aurelie**, le **30/03/2017** à **10:43**

Bonjour, j'ai une maison en location dont le locataire à fait suspendre l'abonnement électrique alors que l'état des lieux de sortie doit avoir lieu ce soir. Sans la fée électricité je ne peux pas vérifier le fonctionnement des appareils mis à disposition (plaque de cuisson, four, télécommandes des volets, porte de garage et vmc, radiateurs etc...). Est-il possible de mettre une réserve sur l'état des lieux?

Merci pour vos réponses

Aurélie